

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1036 du 3 septembre 1945

n° 1036

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1945

Date de publication

3 septembre 1945

Date du numéro

30 septembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

une allocation de mille francs (1.000) est accordée à titre exceptionnel à Mme Rascannorovelo Julie, institutrice du cadre spécial de l'enseignement, qui a dirigé le hall des informations durant le mois d'août 1945. Cette dépense sera imputée sur le chapitre 2.

article 4

paragraphe 1 du budget local.